

DIETRICH-RAGON P. « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, vol. 4, no 1, 2013, p. 19-42.

Introduction

L'article *Qui rêve du logement social ?* de Pascale Dietrich-Ragon étudie les processus qui conduisent les ménages à formuler une demande de logement social en Île-de-France. Pascale Dietrich-Ragon se demande « comment on devient candidat » (p. 20) à un logement social, mettant en question le fait que les seules difficultés financières ou de logement suffisent à susciter des candidatures.

Elle pose cette question à un moment où une véritable crise du logement sévit en Île-de-France, où les prix de l'immobilier ont explosé, conduisant à une sollicitation croissante des logements sociaux. Or, dans ce contexte, tous les ménages qui satisfont les critères pour accéder au parc social ne déposent pas une demande de logement.

Des travaux de recherche ont montré que, par exemple, les classes moyennes sont réticentes face à ce type de logement et parmi les populations immigrées, les pratiques sont diverses en fonction de leur origine. Par exemple, les immigrés d'origine maghrébine valorisent l'entrée dans le parc social alors que ceux d'origine asiatique recherchent l'accès à la propriété. Le logement social ne semble pas représenter pour tous un signe de réussite sociale.

Plusieurs questions autour de du logement social ont déjà été étudiées en sciences sociales, comme son histoire, l'évolution de la population concernée par le parc social, les politiques européennes, nationales et locales menées pour améliorer son fonctionnement. Toutefois, Pascale Dietrich-Ragon est l'une des premières à s'intéresser à ce qui motive une demande de logement social. L'auteure se propose donc d'étudier la « carrière » des demandeurs de logement social en Île-de-France au-delà des contraintes ou des nécessités. Il s'agit donc de prendre en compte à la fois des faits objectifs et subjectifs, de rendre compte des « parcours et des expériences » (p. 21) mais aussi des « justifications, les représentations et les arbitrages qui favorisent ce choix » (p. 21). C'est d'autant plus intéressant en Île-de-France où le logement social a un statut ambivalent : il est à la fois valorisé pour son faible coût et la stabilité qu'il assure et dévalorisé pour l'« assistance » qu'il incarne et les banlieues disqualifiées auxquelles il renvoie.

Dans cet objectif, l'auteure a étudié l'entrée des ménages dans le parc social francilien à la Direction du Logement et de l'Habitat de la Mairie de Paris (DLH), fréquentée par un public

varié, de Paris et de banlieue. Elle a réalisé des entretiens avec une trentaine de demandeurs de logement social, permettant d'accéder à leurs expériences et à leurs points de vue, et confronté ces entretiens avec les données de l'enquête Logement de l'INSEE réalisée en 2006. Elle a pris soin de se présenter comme « chercheuse indépendante » pour éviter d'être assimilée à une représentante de l'institution.

Synthèse du texte

Après avoir dégagé les caractéristiques de la population demandeuse (I), Pascale Dietrich-Ragon soutient dans cet article que formuler une demande d'entrée dans le parc social francilien ne suppose pas seulement remplir d'avoir « besoin » d'un logement ou de remplir des critères administratifs mais aussi que l'on ait subi un certain nombre d'expériences sociales qu'elle décrit tout au long du texte. On devient demandeur de logement social après avoir fait face à des épreuves négatives profondément décevantes voire humiliantes au cours de sa trajectoire résidentielle dans le secteur privé de l'immobilier (II). On rencontre aussi de grandes difficultés dans sa vie professionnelle et familiale qui nous fragilisent (III). On valorise l'habitat social par sa socialisation dans un milieu populaire. On voit alors dans le logement social une protection, une garantie de justice sociale et de stabilité qui nous permet de résister mieux aux injustices que l'on subit (IV).

I - Lignes de fractures et points communs au sein de la population demandeuse

L'auteure rappelle l'existence de différents types de logements sociaux, définis en fonction des ressources économiques des demandeurs. Leurs demandes sont traitées en fonction de ces ressources et passent par différentes filières. Cela dit, l'analyse sociologique de la demande suppose de rapprocher ces différents types de demande pour les analyser.

Une partie de la population demandeuse est caractérisée par un « petit statut » (p. 23) professionnel ou social, une mauvaise insertion sur le marché de l'emploi, de faibles revenus, souvent issue d'une immigration récente. L'auteure rapproche cette population des catégories populaires décrites par Olivier Schwartz. Cependant, tous les demandeurs ne sont pas rattachés à ces catégories : il existe des demandeurs jouissant d'un statut professionnel ou social plus haut, d'une stabilité dans leur emploi, de revenus plus hauts et d'atouts culturels forts (diplômes par exemple). Pascale Dietrich-Ragon ne présente pas ces deux groupes de manière distincte. En effet, cette deuxième catégorie de personnes se rapproche souvent des classes populaires parce qu'elle a le sentiment d'y avoir appartenu voire d'y appartenir encore. L'auteure mobilise des extraits d'entretiens pour illustrer son propos. Ainsi, M. V. insiste : « je dirais que j'appartiens à la classe populaire parce que j'ai toujours grandi dans les milieux populaires » (p. 24) alors que son niveau de vie et son niveau de diplôme le rattache à un milieu plus aisé. Finalement, il semblerait qu'il soit intéressant de

distinguer deux types de classes moyennes, celles qui ont connu la précarité, qui s'en sentent proches, et les autres, comme le synthétise l'expression « certains ont vu, d'autres pas » (p. 24).

L'auteur se penche ensuite sur les filières d'accès de la demande de logement social : si la majorité des demandes se font directement auprès des institutions publiques, une partie des demandeurs d'adresse à son employeur (demande souvent formulée en parallèle d'une demande auprès des institutions) pour multiplier ses chances d'accéder au parc social, ce que la DLH encourage. Cela suppose que l'employeur ait la capacité de loger ses employés dans le parc social. Cette opportunité apparaît même comme à l'origine de reconversions professionnelles.

La « carrière » des demandeurs de logement social, dans sa phase antérieure à la demande, se caractérise par une double série d'« épreuves », d'une part sur le marché de l'immobilier privé et d'autre part dans la vie sociale.

II - Les épreuves sur le marché immobilier

Un grand nombre de demandeurs formule une demande longtemps après le début de leur trajectoire résidentielle, après avoir subi des quatre types d'« épreuves » sur le marché de l'immobilier privé.

L'histoire résidentielle des demandeurs est caractérisée par une grande instabilité : ils déménagent beaucoup plus que les autres franciliens, sont pour la plupart locataires, sont caractérisés par une situation familiale peu stable qui entraîne plus de déménagements, et sont très peu représentés parmi les personnes de plus de 65 ans, âge à partir duquel la situation résidentielle d'un individu tend à se stabiliser. Ainsi, la situation très précaire des demandeurs, qu'ils soient locataires et en permanence sous la menace d'un déménagement ou propriétaires et endettés ce qui ne leur garantit pas de stabilité, les incite à faire la demande d'un logement social.

L'épreuve répétée de la sélection des locataires par les bailleurs dans le monde privé de l'immobilier décourage souvent ceux qui cherchent à se loger, à cause de l'ambiance de concurrence qui règne entre eux, les pratiques illégales de sélection des demandeurs imposées par des propriétaires malveillants (discrimination physique, demandes de pièces justificatives non autorisées), des critères de revenus et de solvabilité qu'il est très difficile de respecter (des revenus trois fois supérieurs au loyer sont souvent requis) et qui contraint donc les demandeurs à habiter dans des logements exigus... Ainsi, les ménages et en particulier les ménages étrangers, découragés par ces expériences de sélection, se tournent vers le logement social avec l'espoir d'y trouver plus de justice et de respect dans les attributions de logements.

Les mauvaises conditions d'habitat dans le privé constituent une troisième épreuve qui encourage la demande de logement social. Ces mauvaises conditions de vie sont d'abord dues à la sur-occupation des logements, ces ménages vivant dans de tous petits appartements. Cet habitat est dégradé (froid, humide, mal isolé du bruit et de l'eau, hors normes) et cet état de dégradation est souvent dissimulé par les bailleurs au moment des visites si bien que les occupants des logements s'en aperçoivent après avoir emménagé. Cet inconfort et ces tromperies dans le secteur privé expérimentés par les demandeurs de logements sociaux peut s'expliquer par le fait que les personnes cherchent des logements dans les zones d'Île-de-France les plus gravement touchées par la pénurie de logements (comme le centre et les quartiers aisés de Paris) et où les bailleurs du privé détiennent donc une position plus forte.

Finalement, l'auteure identifie une dernière épreuve qui conduit les ménages à formuler une demande d'accès au parc social : tous dépensent beaucoup d'argent pour se loger, il ne leur reste plus grand-chose pour vivre, le logement restreint donc leur budget de consommation. Pour en sortir et se défaire de « l'humiliation » (p. 31) que décrit Pascale Dietrich-Ragon dans le secteur privé de l'immobilier, une solution subsiste : le logement social.

III – Les épreuves dans la vie sociale

S'agissant des épreuves dans la vie sociale, l'auteure se réfère à Serge Paugam pour identifier les liens sociaux, qui se détruisent progressivement jusqu'à ce que la personne se décide à demander un logement social.

D'une part, sur le plan professionnel, les demandeurs de logements sociaux perdent régulièrement leur emploi, ce qui diminue leurs ressources économiques et augmente leur vulnérabilité sociale. Les conditions de travail sont difficiles et leurs salaires bas. Ils sont parfois professionnellement frustrés de ne pas trouver d'emploi à la hauteur de ce que leur niveau de diplôme pouvait leur faire espérer. Cette « vulnérabilité » (p. 32) et cette « frustration » (p. 33) décrites par l'auteure les encourage à demander un logement social qui les protège, qui leur permette d'épargner pour être mieux préparé à leurs expériences futures (angoisse d'avoir un accident, de partir à la retraite...).

D'autre part, sur le plan familial, les séparations des couples atteignent le niveau de vie des ménages. Nombreuses sont donc les demandes provenant de familles monoparentales ou de célibataires qui sont fragilisées par leur solitude et qui bénéficient de peu de prestations sociales. Le logement social est alors demandé pour « rendre les injustices moins insupportables » (p. 34).

IV – La valorisation du logement social

Les discours demandeurs en entretien valorisent l'habitat social, ce qui laisse penser à un processus de conversion qui leur permet de se projeter positivement dans le parc social.

Pascale Dietrich-Ragon identifie un réel processus de socialisation autour de la formulation d'une demande de logement social. Une large partie des demandeurs est issue des classes populaires, a côtoyé les HLM donc ne formule pas d'a priori négatif à ce sujet et est même encouragé par des proches à y accéder. La propriété n'est pas un objectif majeur chez les demandeurs. Mme B. témoigne ainsi ne pas avoir de « culture de propriété » (p. 35). Certains demandeurs sont issus de familles qui rejetaient l'idée d'assistance incarnée par le logement social. Ils ont vu les difficultés qu'ont connues leurs parents et ne souhaitent pas se retrouver dans une situation similaire. C'est pourquoi ils se tournent vers l'habitat social.

Après avoir rappelé que les images qu'elle rapporte sont celles que les demandeurs se font de l'habitat social et non pas celles qui décrivent l'état du parc social francilien, Pascale Dietrich-Ragon révèle les raisons pour lesquelles les demandeurs rêvent d'un logement social. Celui-ci est d'abord attribué de manière plus juste que dans le secteur privé, selon des critères inverses : les catégories défavorisées sont désormais favorisées. Une demande est évaluée pour une personne sans tenir compte de la situation de ses proches, ce qui garantit une certaine indépendance au demandeur (par exemple vis-à-vis de ses parents). La sécurité accordée par un bail illimité rassure les demandeurs, qui s'y sentiront « comme propriétaires ». Enfin, les demandeurs entretiennent une image de logements beaux et respectant les normes.

Tous les demandeurs souhaitent détacher le logement social de l'image de la cité, de grandes tours. Ils demandent à habiter un logement bien placé, hors des cités, un habitat de qualité qui leur permette de réaliser leur ascension sociale. À l'occasion de la formulation de cette demande de logement, les personnes construisent un projet de vie. Certains envisagent d'épargner l'argent qu'ils ne dépenseront plus pour se loger ou de permettre à leurs enfants de faire des études. D'autres se distinguent en expliquant vouloir accéder temporairement à un logement social afin d'épargner pour accéder plus tard à la propriété.

Pour conclure, l'auteure revient sur le processus de dégoût du monde privé de l'immobilier qui intervient chez des ménages dont les épreuves dans la vie professionnelle et familiale ont rendu vulnérables. Cela les incite à demander un logement social pour enfin se sentir protégé. La socialisation dans un milieu populaire est indispensable pour songer à faire une demande d'accès à l'habitat social puisque l'entourage est décisif pour donner une image positive du logement social.

Conclusion

J'ai beaucoup apprécié cet article, notamment dans l'articulation qu'il propose entre un matériau d'entretiens et des données quantitatives. Je peux toutefois émettre quelques remarques critiques sur ce texte et plus particulièrement sur la méthodologie employée par Pascale Dietrich-Ragon dans son étude.

L'auteur en dit peu dans son article sur le déroulement des entretiens. Je reconnais avoir été déçue de ne pas avoir compris avec plus de précisions la manière avec laquelle ces entretiens se sont déroulés. En effet, depuis que nous en avons organisé un, je suis particulièrement sensible à cette question. Je me demande par exemple comment s'est déroulée la prise de contact avec l'enquêté, combien de temps ont duré les entretiens et quelle était la grille d'entretien de l'auteur.

Je me demande aussi si la population qui a répondu aux entretiens représente la population francilienne qui demande à obtenir un logement social. En effet, l'auteur dit rapidement (p. 21) qui elle a interrogé et ces personnes sont rapidement décrites en fin d'article. La phrase « Grâce à la variété des approches, il a donc été possible d'embrasser l'ensemble des situations rencontrées par les demandeurs » m'a parue plutôt floue et j'aimerais savoir comment Pascale Dietrich-Ragon a su qu'elle avait rencontré un public si varié et représentant les divers profils des demandeurs.

Même si l'auteur assure avoir pris des précautions, je me demande si le fait de faire ses entretiens sur place, à la DLH, au moment où les enquêtés viennent déposer leur demande de logement, n'entraîne pas tout de même un risque que les personnes interrogées confondent Pascale Dietrich-Ragon avec un membre du personnel de la DLH. Ils pourraient alors adopter un discours survalorisant l'habitat social. Je pense que l'auteurs aurait pu prendre les coordonnées des personnes qu'elle voulait interroger pour faire les entretiens ailleurs (par exemple chez eux). Cela aurait certainement conduit à des désistements mais les conditions d'entretien auraient peut-être été meilleures et l'auteure aurait éventuellement pu voir le logement des demandeurs.

La volonté de l'auteur d'analyser la situation francilienne dans la demande d'habitat social m'a semblé très intéressante. Elle montre bien les spécificités de la crise du logement dans cette région. Je me demande cette étude ne mériterait pas d'être complétée par d'autres travaux localisés ailleurs, par exemple dans d'autres grandes villes plus populaires ? C'est en cela qu'il me semble que le titre *Qui rêve du logement social ?* pourrait être un peu trompeur car ce qu'observe Pascale Dietrich-Ragon paraît très spécifique à l'Île-de-France.